



# PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL



**US Rouvres**



**1<sup>er</sup> trimestre - saison 2016/2017**

Santé

Engagement  
citoyen

Environnement

Fair-play

Règles du jeu  
et arbitrage

Culture foot



**US Rouvres**

**ACTION**

**U13 et U15**

**District**

**HAUTE MARNE**



**Nom de l'action**

*Etablissement d'une  
charte de vie*

**Thématique**

**Engagement citoyen**

### **Résumé de l'action**

Durant « une » des journées de cohésion, respective aux catégories U12/U13 (21/12/2016) et U14/U15 (26/10/2016), il est demandé aux joueurs de réfléchir sur des engagements qui leur semblent indéniables pour une vie collective au sein du club et qu'ils pourront appliquer dès l'approbation de cette charte.

Le travail se fait par groupe.

Deux thèmes par groupe leur sont soumis, sur lesquels ils doivent émettre leurs engagements et leurs droits (voir modèle charte suivante téléchargée dans le « GIFE »). La réflexion sur ces deux thèmes est alors écrite et énoncée par un capitaine de groupe devant tous les camarades.

La proposition est alors approuvée par l'assemblée de joueurs et éducateurs, puis devra être mise en application.

Une fois l'ensemble des thèmes validés, la charte mise au propre sera signée par tous les joueurs ayant participé à l'instauration de celle-ci.





# CHARTRE DE VIE DE LA CATÉGORIE

# U12/U13



**SAISON** ..... / .....

La charte est **co-construite en début de saison entre les joueurs** accompagnés des éducateurs.

Elle est en lien avec **les valeurs du club** et doit être adaptée à chacune des catégories d'âge :

- › Chaque joueur ou chaque sous-groupe constitué proposent une ou plusieurs règles qui semblent importantes à respecter.
- › La règle proposée doit être validée par le groupe, le staff peut en proposer également.
- › La charte est signée par l'ensemble des joueurs et du staff puis distribuée à chacun d'entre eux ainsi qu'aux parents.
- › Un rappel par rapport au respect de la Charte pourra être réalisé en cours de saison si besoin.

PAR RAPPORT...	Nous nous engageons à...	Nous avons le droit de...
Aux vestiaires, aux terrains, au matériel, au club house	Ex : Ranger le matériel à la fin de l'entraînement	
Aux éducateurs et aux accompagnateurs		Ex : D'exprimer nos difficultés rencontrées à l'occasion des matchs
Aux partenaires		
Aux adversaires		
Aux arbitres	Ex : Ne pas contester les décisions arbitrales	
Aux spectateurs, aux parents		
Aux entraînements		
Aux rencontres du week-end		
A mon hygiène de joueur		Ex : De bénéficier d'une collation d'après-match

Signatures  
des membres  
de l'équipe  
d'éducateurs :



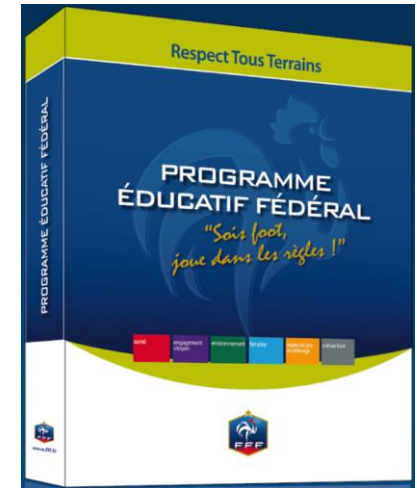




**US Rouvres**

**Avis du Référent  
PEF**

**DIR Stéphane**



*Action participative des jeunes joueurs qui montre qu'ils savent reconnaître les règles de conduite à adopter lorsqu'ils exercent un loisir en communauté.*



# PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

**Le Programme Éducatif Fédéral vise à inculquer aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du football**



**PLAISIR**



**RESPECT**



**ENGAGEMENT**



**TOLÉRANCE**



**SOLIDARITÉ**

**par l'apprentissage de règles (de vie et de jeu) déclinées autour de 6 thèmes :**

**Santé**

**Engagement  
citoyen**

**Environnement**

**Fair-play**

**Règles du jeu  
et arbitrage**

**Culture foot**